

DEC193202INSMI

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8071 intitulée « Laboratoire de Mathématiques et Modélisation d'Evry » (LaMME).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS :

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des cotutelles :

Sur proposition du directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI);

DECIDE:

Article 1er:

A compter du 1^{er} janvier 2020, est renouvelée l'unité mixte de recherche n° 8071 intitulée « Laboratoire de Mathématiques et Modélisation d'Evry » (LaMME) :

Directrice : Mme Agathe Guilloux, professeur de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Etablissement co-tutelle principale avec le CNRS : UNIVERSITE d'EVRY-VAL-D'ESSONNE

Etablissement tutelle secondaire : INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION

ET L'ENVIRONNEMENT, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INFORMATIQUE POUR L'INDUSTRIE ET

L'ENTREPRISE

Institut principal de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation : CNRS Délégation Ile-de-France Gif-sur Yvette (DR4)

Sections d'évaluation : 41, 21

Durée: 5 ans.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

2 0 DEC. 2019

Le président - directeur général Antoine Petit